

---

## AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :**

**La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #926-24 en matière de  
délégation, de contrôle et de suivi budgétaire**

---

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	4 novembre 2024
Dépôt	4 novembre 2024
Adoption	2 décembre 2024
Entrée en vigueur	4 décembre 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

**DONNÉ À PIEDMONT, CE 4<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024.**



---

Cathy Durocher  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim